

Un boulevard à Mille-Pattes

Inauguration en fanfare du boulevard du Mille-Pattes qui relie la BAN au viaduc de la Charente et rappellera beaucoup de souvenirs aux anciens de l'armée de l'air...



Les anciens généraux de la base, le général Guillot et les élus ont coupé le ruban.

Les anciens généraux de la base, le général Guillot et les élus ont coupé le ruban (Photo " S.O ", Tadeusz Kluba)

L'armée de l'air a traversé la Charente dans les années 70 passant de Rochefort à Saint-Agnant. Mais son souvenir demeure et les anciens n'ont pas oublié ces milliers de pieds qui ont défilé, défilé et encore défilé entre les bâtiments dont certains ont maintenant disparu, d'autres appartiennent à la base aéronavale ou au CIFR...

Dans les rangs des spectateurs hier on évoqué l'ancien temps avec la nostalgie de ce qui ne reviendra plus. Encore que grâce au nom de baptême de ce boulevard, le Mille-Pattes et les hommes qui l'ont formé resteront dans les mémoires, et dans les histoires que se raconteront nos petits-enfants...

La journée qui était celle de l'armée de l'air – et dont la date avait été choisi en mémoire de l'adjudant Gémot qui a donné son nom à la base et qui est sorti breveté de l'école des mécaniciens de Rochefort le 19 mai 1939 – avait commencé par l'inauguration d'une exposition consacrée aux souvenirs de la base et de l'école, présentée au visiteur par le lieutenant-colonel Gouilleux. Fondée en 1932 l'école des mécaniciens a connu une pleine expansion dans les années soixante avant d'être transférée à Saint-Agnant, puis devenir l'ETAA, école technique de l'armée de l'air. De très nombreuses photos, dessins, et quelques pièces d'avions retracent cette histoire. Exposition ouverte jusqu'à la fin du mois au musée d'art et d'histoire, rue de Gaulle ; l'entrée est gratuite.

DEFILE

La manifestation s'est poursuivie sur le boulevard lui-même où le maire Jean-Louis Frot et le général Guillot, commandant la BA 721 ont dévoilé la plaque indiquant le nom du boulevard. Puis entouré de plusieurs anciens généraux de la base – les généraux Gence, Rajau, Cazaux, Gagneux et Bernier – le maire, le général Guillot, Jean-Guy Branger, député, le sous-préfet, M. Marc Delattre et les élus ont coupé le ruban rituel, tenu par un ancien, l'adjudant-chef Robine et un très jeune militaire, donnant ainsi libre passage aux troupes. Un défilé impressionnant : 1 486 hommes exactement – y compris les femmes bien sûr – ont défilé devant les personnalités et les Rochefortais venus en nombre, conduits par la musique et le drapeau de la base, aux ordres du lieutenant-colonel Gauthié et survolés par quatre Epsilon de Cognac, quatre Alpha-Jet de l'école de chasse de Tours et la patrouille de France. Un spectacle toujours aussi apprécié du public...

VILLE DE ROCHEFORT-SUR-MER

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 25 août 1992 à 20 heures 30.

L'an mil neuf cent quatre vingt douze, le 25 du mois d'août, le Conseil Municipal s'est assemblé en session ordinaire, sur convocation faite le 29 juillet 1992.

L'affichage réglementaire a été effectué.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 35 -

Présents : MM. FROT, ASSERAY, CHAUVEAU, Mme DUBOURNAIS, MM. GEOFFROY, GIREAUD, Mme JOUANNEAU, MM. QUELLA, GARIDOU, Mme TROTIGNON, M. ABOS, Mme LECOURT, MM. DUSSAUZE, BOSTEAU, SERVEAU, JIE, VAUBOURG, OFFELLE, Mme BILLOT-ZELLER, MM. THENAUD, BUSUTTIL, SISTANE, DAUPHIN - 23 -

Représentés : MM. CHAUVEAU, SAVARIT, FLICHE, POIRÉAULT, FRANCAUD, Mme HIPEAU, M. MOREAU - 7 -

Absents : MM. CANDAU, BABIN, GUERIN, Mme GALTIER, M. LEGER - 5 -

Secrétaire de Séance : M. OFFELLE -

Reçu à la Sous-Préfecture
le 29.09.92
Publié en Mairie
le 31.08.92

RAPPORTEUR : Mme TROTIGNON

OBJET : DENOMINATION DES VOIES

Sur proposition de la Commission de Dénomination des voies communales, je vous invite à vous prononcer sur les décisions suivantes :

o Boulevard du Mille Pattes =

Partie comprise entre le Rond-Point BIGNON et le Viaduc.

L'histoire veut en effet qu'à l'époque où la Base Aéronavale abritait un régiment d'aérostation au moment de l'envol des dirigeables, ceux-ci étaient retenus par une multitude de câbles tenus au sol par des soldats, l'ensemble ressemblant étrangement à un mille pattes....

o Chemin de la Charre = (lieu dit)

Partie comprise entre le Rond-Point Bernadotte/Ave Aigrefeuille et la rue de Mouillepiéd.

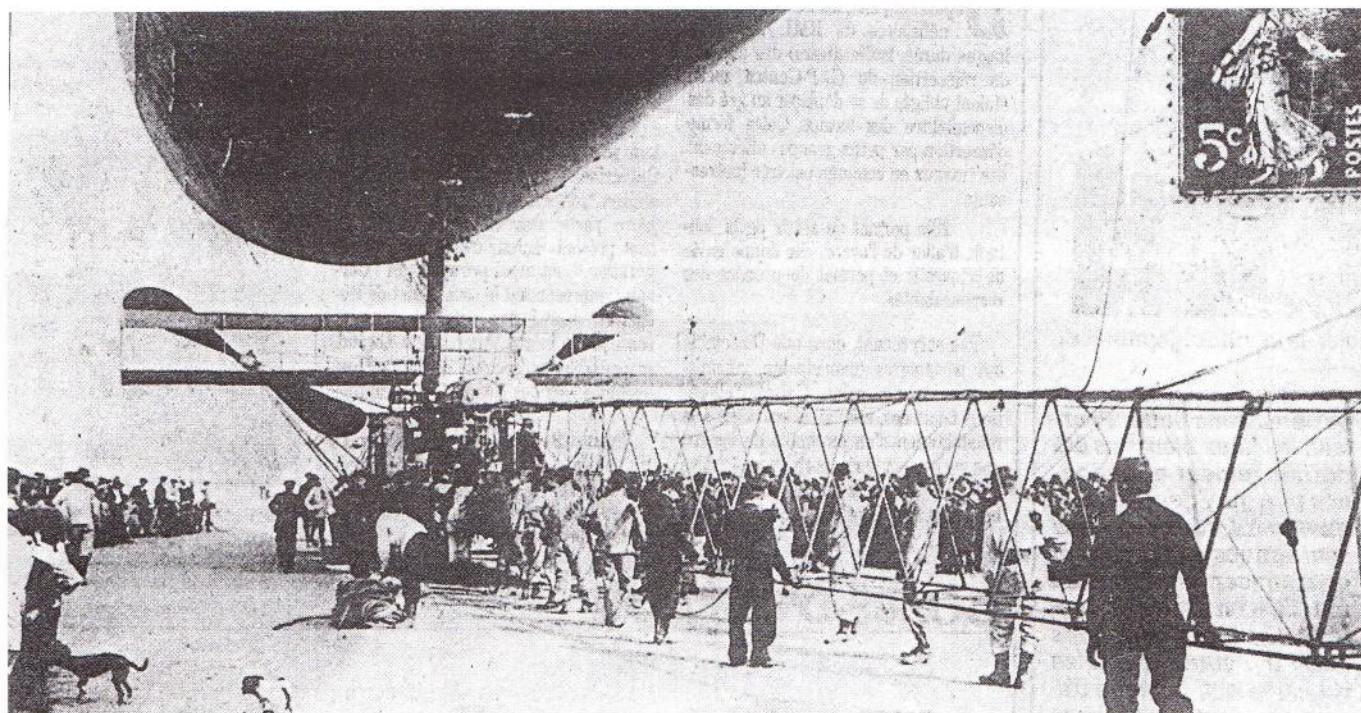
Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Le " Mille-Pattes " toujours...

Le 19 mai prochain, le boulevard reliant le pont de Martrou au rond-point Albert-Bignon, sera inauguré et baptisé " boulevard du Mille-Pattes ". En souvenir ...



Louise Mazard

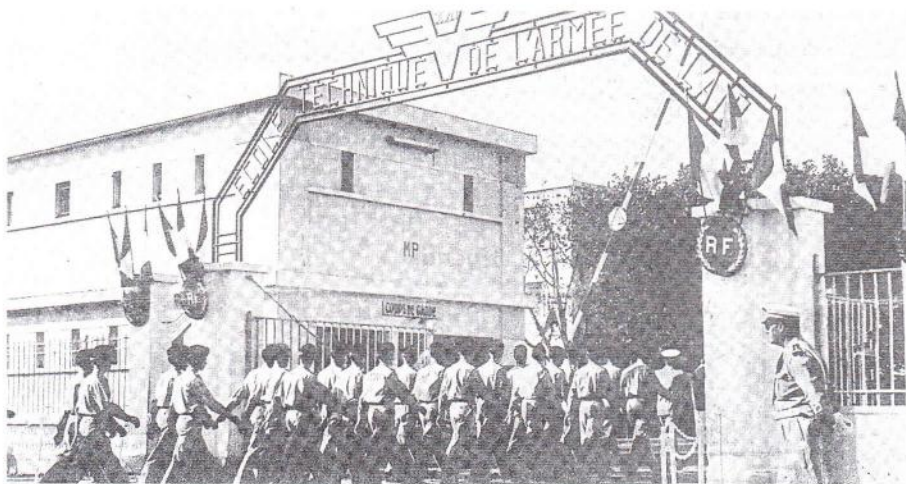
En souvenir de l'époque de l'aérostation lorsqu'un grand nombre d'hommes était nécessaire pour maîtriser et manœuvrer au sol les gigantesques dirigeables. « Le piétinement de ces militaires accrochés aux filins présentait une analogie avec le fameux myriapode ».

En souvenir aussi et surtout (puisque'il demeure encore très présent dans la mémoire de s Rochefortais) des allées et venues des milliers de sous-officiers qui, dans les années 50 à 60, arpentaient en sections constituées, les avenues de la base reliant les ateliers et salles de cours au mess.

Cette époque est bel et bien révolue, puisque l'école des apprentis mécaniciens de l'armée de l'air (devenue en 1970, l'école technique de l'armée de l'air) a abandonné le site de Soubise pour s'installer à 5 kilomètres de Rochefort, près de l'aérodrome. Et ceux qui l'ont connue, la regrettent, même si leur existence n'était pas facile, et en tout cas, contraignante, parce que toujours liée aux fameux « mille-pattes ».

C'est ce qu'avouent encore aujourd'hui, avec nostalgie, d'anciens élèves, comme le lieutenant-colonel Gouilleux de la réserve active et l'adjudant-chef Mondeig.

« C'était grandiose ! Imaginez 2500 élèves soit 5000 « pattes » avançant au pas cadencé, avec des chaussures cloutées. Et personne n'avait intérêt de s'écarter des rangs, notamment pendant la marche, qui nous menait, chaque jour de la cour d'honneur aux salles d'études, et qui durait vingt-cinq minutes », affirme le lieutenant-colonel Gouilleux, en précisant « que cette longue marche ne les ennuyait pas tant que ça, en fait, puisqu'elle leur permettait parfois de commencer la journée par des espiègleries. »



TRAÎNANT LA PATTE

“ Ainsi, dit-il, lorsqu’un sous-officier s’était montré particulièrement désagréable, et qu’il avait charge de nous guider jusqu’aux classes, nous avançons tous en traînant la

jambe, tous les trois pas, surtout lorsque nous passions devant le PC des colonels. Et puis, également, toujours pour agacer un sous-officier trop zélé, s’il arrivait qu’il pleuve, et qu’il y ait une flaque d’eau, nous la traversons, bien sûr, tous de bon cœur... Il faut dire que certains méritaient d’être un peu chahutés. ”

Un avis partagé par l’adjudant-chef Monbeig qui ajoute “ qu’en effet, ils n’hésitaient pas à leur faire nettoyer les salles, après 22 heures, à participer aux travaux d’aménagements de l’école... ou les punissaient, sans prétexte, simplement pour faire preuve d’autorité. ”

Cette sévérité, le lieutenant-colonel Gouilleux l’explique dans le fait “ que la plus part de ces cadres avaient vécu la Seconde Guerre mondiale, ou celle d’Indochine où ils s’étaient endurcis ; ils étaient souvent d’excellents combattants, mais de mauvais pédagogues, même s’ils savaient, de temps à autre, se montrer humains. Nous les craignons, mais aussi, nous les respectons. ”

TOUJOURS MONTRER PATTE BLANCHE !

La discipline était très stricte, le temps minuté, et la surveillance renforcée.

“ Quand un élève arrivait en retard. Il essayait en vain de se cacher derrière un arbre pour ne pas assister aux couleurs ; mais il ne pouvait jamais regagner les rangs, le plus discrètement possible, il y avait toujours dans les parages un adjudant pour lui mettre la main au collet. ”

“ Les jours de permission, même au centre-ville, nous étions étroitement surveillés. En un mot, dès que nous sortions “ du mille-pattes ”, ne serait-ce que pour aller à l’infirmerie, il nous fallait un bon ! ”

Côté nourriture, pas terrible non plus !

“ Les premiers assis étaient bien évidemment, les premiers servis. Nous manquions de nourriture, à tel point qu’il nous arrivait pour grignoter l’après-midi, de mettre des frites... dans nos poches ”, avoue en souriant le lieutenant-colonel Gouilleux, en soulignant qu’il n’avait pas non plus, assez d’argent pour acheter quelque chose puisqu’il percevaient à l’époque, 12 francs, ce qui équivalait à peu près à un repas dans un restaurant... ou à neuf paquets de cigarettes. ”

“ Enfin, les tenues devaient toujours être impeccables. Ils avaient ordre de toujours se regarder dans une glace avant de sortir et d’avoir un mouchoir propre et bien repassé.

Toutes ces contraintes qui leur donnaient, sans doute effectivement envie, ne les rendaient cependant pas “ malheureux ”, c’est ce qu’affirment sincèrement, le lieutenant-colonel Gouilleux et l’adjudant-chef Monbeig, parce qu’ils étaient alors insouciants, confiants en leur avenir professionnel et surtout... unis comme des frères ”.

Grâce à ces souvenirs, ils resteront toujours aussi unis par un esprit d’amitié et par un corps... de “ mille-pattes ”